

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du conseil communal se réuniront le **27 mars 2023** en la salle des séances à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants :

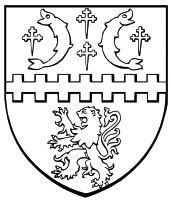
ORDRE DU JOUR

Séance à huis clos (15.00 heures)

1. Personnel
 - 1.1. Nomination d'un employé communal (m/f) du groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif, pour les besoins du service culture et communications – décision.
 - 1.2. Nomination d'un employé communal (m/f) du groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service culture et communications – décision.
 - 1.3. Réduction de la durée du service provisoire d'une fonctionnaire communale – décision.
 - 1.4. Nomination définitive d'une fonctionnaire communale – décision.
 - 1.5. Réduction de la durée du service provisoire d'un fonctionnaire communal – décision.
 - 1.6. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal – décision.
2. Enseignement musical : Classement d'un chargé de cours d'une classe de piano – décision.

Séance publique (15.30 heures)

3. Communications du collège des bourgmestre et échevins.
 4. Administration générale
 - 4.1. Titres de recettes – décision.
 - 4.2. Règlement général des tarifs : introduction d'une nouvelle taxe pour l'organisation des cours de langues au chapitre XII « Services spéciaux » – décision.
 - 4.3. Travaux de renouvellement des infrastructures dans l'avenue de la Gare à Lamadelaine : vote d'un devis adapté – décision.
 - 4.4. Travaux d'aménagement d'un axe d'eau pluviale à Lamadelaine : vote d'un devis adapté – décision.
 - 4.5. Acquisition d'un nouveau camion à ordures : vote d'un crédit supplémentaire – décision.
 - 4.6. Primes dans l'intérêt de la protection de l'environnement : vote d'un crédit supplémentaire – décision.
 - 4.7. Renouvellement des infrastructures dans la rue Adolphe à Pétange : vote d'un décompte provisoire et d'un crédit supplémentaire – décisions.
 5. Enseignement : Règlement d'occupation des postes pour les instituteurs (m/f) – décision.
 6. Personnel : Création d'un poste de salarié (m/f) à tâche intellectuelle pour les besoins du nouveau service des archives communales – décision.
 7. Affaires sociales
 - 7.1. Convention avec le « Club Senior Prënzeberg » pour l'année 2023 - décision.
 - 7.2. Convention portant sur le fonctionnement de l'Office social de Pétange pour l'année 2023 – décision.
 - 7.3. Conventions concernant le fonctionnement du centre de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes « Pétenger Jugendhaus » pour l'année 2023 – décisions.
 - 7.4. Convention bipartite 2023 avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse pour les Maisons Relais – décision.
 - 7.5. Office social : Création d'un poste d'assistant social (m/f) sous le statut du salarié – avis.
-



8. Propriétés
 - 8.1. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit « Rue Edward Steichen », de la part de 17 propriétaires - décision.
 - 8.2. Acte concernant la vente d'un terrain sis à Rodange, lieu-dit « Rue Joseph Philippart », à Mme Maria De Araujo Nerva Pereira Luiz – décision.
 - 8.3. Acte concernant l'échange de terrains sis à Rodange, lieu-dit « Rue du Clopp », avec Mme Liliane Huberty – décision.
9. Urbanisation : Demande de lotissement / morcellement de la part de la société Kalista Immo SA en vue du morcellement de quatre terrains sis à Pétange, route de Longwy n° 64 - 70 – décision.
10. Transports et communications
 - 10.1. Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Rodange, rue Joseph Philippart – décision.
 - 10.2. Adaptation du règlement général de la circulation – décision.

Ainsi arrêté à Pétange, le 15 mars 2023
Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Le secrétaire,

Le président,